

# MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE

Puy-de-Dôme

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

### SEANCE DU 13 AVRIL 2022

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

**Membres du conseil municipal :** Nicolas BEAURE, Claude VIESSANT, Corentin LE BOUQUIN, Cécile TARRADE, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Chloé HEURTEUR, Vanessa LEITE, Marie-Claude MILITON, Philippe POURCIN, Vincent SCHMITT, Bernard VELLETT.

**Absent excusé :** Nicole HEBRARD, Chloé HEURTEUR, Vanessa LEITE, Philippe POURCIN

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

**Date de la convocation :**

le 5 avril 2022

**Secrétaire de séance :**

Cécile TARRADE

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 MARS 2022

Le procès-verbal du 3 mars 2022 est validé par les membres présents et ceux engageant leur pouvoir sans modification.

*Voté à l'unanimité.*

### BUDGET REGIE DE TRANSPORT : COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le conseil municipal approuve le compte administratif comme suit :

REGIE DE TRANSPORT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		31 012,45		9 054,06		40 066,51
Opérations de l'exercice	89 287,58	57 112,23	7 727,62	50 878,65	97 015,20	107 990,88
TOTAUX	89 287,58	88 124,68	7 727,62	59 932,71	97 015,20	148 057,39
Résultats de l'exercice	32 175,35	0,00	0,00	43 151,03	0,00	10 975,68
Résultats de clôture	1 162,90	0,00	0,00	52 205,09	0,00	51 042,19

*Voté à l'unanimité.*

### BUDGET COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le conseil municipal approuve le compte administratif comme suit :

COMMUNE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		378 957,69		474 089,05		853 046,74
Opérations de l'exercice	559 406,26	638 981,26	299 251,69	287 772,40	858 657,95	926 753,66
TOTAUX	559 406,26	1 017 938,95	299 251,69	761 861,45	858 657,95	1 779 800,40
Résultats de l'exercice	0,00	79 575,00	11 479,29	0,00	0,00	68 095,71
Résultats de clôture	0,00	458 532,69	0,00	462 609,76	0,00	921 142,45

*Voté à l'unanimité.*

### COMPTES DE GESTION 2021

Le conseil municipal déclare les comptes de gestion dressés par le Trésorier conformes aux comptes administratifs de la commune.

*Voté à l'unanimité.*

### AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal décide un report négatif à l'exercice 2022 de 1 162.90€ pour la régie de transport et 458 532.90€ pour le budget principal.

*Voté à l'unanimité.*

## **TAUX D'IMPOSITION 2022**

Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition de l'année 2021 pour 2022.

*Voté à l'unanimité.*

## **BUDGETS PRIMITIFS 2022**

Le conseil municipal approuve les budgets comme suit :

### **Budget REGIE DE TRANSPORT**

Section d'exploitation : Dépenses : 79 474 €  
Recettes : 79 474 €

Section d'investissement : Dépenses : 65 299.75 €  
Recettes : 65 299.75 €

### **Budget COMMUNE**

Section d'exploitation : Dépenses : 1 034 742.80 €  
Recettes : 1 034 742.80 €

Section d'investissement : Dépenses : 1 519 001.04 €  
Recettes : 1 519 001.04 €

*Voté à l'unanimité.*

## **ASSOCIATION LES DERANGEURS : SUBVENTION**

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 800€ à l'association.

*Voté à l'unanimité.*

## **ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS : SUBVENTION**

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 700€ à l'association.

*10 voix POUR, 1 voix CONTRE.*

## **ASSOCIATION DON DU SANG : SUBVENTION**

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 200€ à l'association.

*Voté à l'unanimité.*

## **ASSOCIATION ACEDAC : SUBVENTION**

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 300€ à l'association.

*Voté à l'unanimité.*

## **LOCATIONS COMMUNALES : REEVALUATION DES LOYERS**

Le conseil municipal décide de suivre l'indice de référence des loyers de l'INSEE pour réévaluer les loyers communaux pour l'année 2022.

*Voté à l'unanimité.*

## **LOCATION COMMUNALE : SIGNATURE DE BAIL**

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer un bail d'habitation d'une durée de 6 années à compter du 14 avril 2022, sur la base d'un loyer mensuel de 250€, pour le logement situé au 5 rue de Clermont.

*Voté à l'unanimité.*

## **REOUVERTURE DU MARCHÉ : APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR**

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le règlement intérieur du p'tit marché Chanatois auprès des services préfectoraux.

*Voté à l'unanimité.*

## **RLV : EAUX PLUVIALES URBAINES – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS**

Le Conseil municipal décide d'attribuer un fonds de concours à la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans en vue de participer au financement des travaux de branchements, part eaux pluviales urbaines, à hauteur de 2697.27 €.

*Voté à l'unanimité.*

## **RLV : VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES**

Le conseil municipal décide d'approuver l'adhésion au groupement de commandes des vérifications périodiques.

*Voté à l'unanimité.*

## **INSTALLATION DE CYLINDRES ELECTRONIQUES : VALIDATION DE LA DEPENSE**

Le Conseil municipal décide de valider le devis de l'Entreprise Prolians pour un montant de 10 481.19€ HT.

*Voté à l'unanimité*